

elle devrait permettre de s'entendre sur des mesures précises, -- quelque modestes qu'elles puissent être au départ, -- susceptibles d'améliorer la situation. Au mieux, cela n'ira pas sans difficulté. Nous devons nous rappeler que les Ministres qui participeront à cette conférence ne disposeront probablement que de quelques jours pour préparer leur travail, discuter des questions en profondeur et se mettre d'accord sur le travail subséquent qu'ils estimeront nécessaire. Ils devront compter avec des délais extrêmement brefs. Pour toutes ces raisons, il faut préparer la conférence soigneusement afin que soient vérifiés les espoirs qu'elle autorise. Cela confère à nos pourparlers préparatoires une importance spéciale. Nous favorisons, pour nos tâches actuelles, une façon progressive d'aborder les questions. Il faudrait s'en tenir à une liste rationnelle de questions afin de pouvoir se concentrer sur un seul domaine à la fois et ainsi acquérir la confiance nécessaire pour résoudre le problème suivant.

Je suggérerais donc, en premier lieu, que nous examinions attentivement nos façons respectives d'aborder les articles proposés à l'ordre du jour et que nous en arrivions à établir un ordre du jour clair et convenu qui donne à la conférence de bonnes chances de succès.

En deuxième lieu, nous devrions prévoir le mode d'organisation et de fonctionnement de la Conférence.

En dernier lieu, nous pourrions, une fois ces étapes franchies, fixer la date et le lieu de la Conférence.

La première de ces tâches sera la plus difficile et la plus importante. Ce sera sans doute aussi la plus longue, mais nous croyons qu'aucun de nous ne devrait s'y attaquer avec la hâte d'en finir. Chaque article à inscrire à l'ordre du jour de la Conférence devrait faire l'objet d'un examen minutieux. Les termes que nous utiliserons pour rédiger cet ordre du jour et pour nous exprimer sur les articles retenus pourront déterminer l'orientation de la Conférence et favoriser ou entraver l'unanimité nécessaire.

On a dit ici que les Ministres qui assisteront à la Conférence devraient peut-être, après avoir eux-mêmes discuté des questions, attribuer des tâches à divers comités, dont chacun serait chargé d'étudier un certain nombre de propositions. Nous souscrivons à cette suggestion et nous croyons que nous devrions tâcher, au cours de nos consultations actuelles, de prévoir des mandats qui constitueraient la suite logique des articles de l'ordre du jour et qui exposeraient, d'une façon générale et, si possible, ne prêtant pas à controverse, les divers aspects que les commissions projetées étudieraient lors de la conférence. Ces questions seraient par la suite débattues, modifiées, acceptées ou rejetées au sein des commissions ou par la Conférence elle-même. Lorsqu'on procédera à la rédaction de ces mandats, on verra s'il est possible ou non de trouver un nombre suffisant de sujets d'entente pour assurer le succès de la conférence.

Permettez-moi maintenant d'exposer brièvement la façon dont le Canada entend aborder certains des articles éventuels de l'ordre du jour.